



- GRANDES VILLES :**
- Vagues de chaleur : augmentation de la pollution locale, avec des conséquences sanitaires et dans la consommation d'énergie (rénovation du bâti nécessaire)
 - Inondations urbaines : débordement des réseaux de drainage

- MONTAGNES :**
- Réduction de la superficie des domaines skiables : affaiblissement du tourisme
 - Risques naturels accrus : inondations, avalanches, glissements de terrain.

- LITTORAUX :**
- Départements dont les littoraux sont les plus menacés par l'érosion et/ou de submersion
 - Risques d'immersion complète des polders.
 - Ports et industries associées menacés par les inondations

Plages : érosion, ensablement de l'arrière-côte.
 Estuaires : érosion, salinisation, submersion
 Baies : comblement.

- SUD DE LA LOIRE :**
- Risques majeurs de sécheresses plus intenses : conséquences importantes pour l'agriculture
 - Feux de forêts plus fréquents.
 - Risque de modification des événements cévenols (fortes précipitations et inondations)

- FLEUVES :**
- Risque de crues plus important
 - Centrales et industries : problème de refroidissement dus à la hausse de la température des eaux

Source : Mission Climat d'après le Giec, Météo France, l'OCDE et le Conservatoire du Littoral